



Résolution - 23_RES_24 - Alexandre Berthoud et consorts - Protection du patrimoine arboré : un allègement du processus est nécessaire en attendant le traitement de la motion Monod

Texte déposé :

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) amène certaines surprises aux propriétaires et aux communes. Si le règlement d'application n'a pas encore été édicté, il en résulte aujourd'hui une application très stricte de la loi par les communes.

Ainsi, une mise à l'enquête publique est désormais nécessaire pour toute demande de dérogation à la loi en vertu de l'art. 15 LPrPNP. Cela concerne par exemple la demande d'abattage d'arbres malades ou secs, mais aussi l'élagage. Auparavant, une autorisation de la Municipalité suffisait.

En date du 21 novembre 2023, le Député Charles Monod a déposé une motion qui demande au Conseil d'Etat de réviser la LPrPNP en précisant que la mise à l'enquête publique est uniquement nécessaire pour l'abattage ou l'élagage d'arbres remarquables, les autres demandes étant de compétence de la Municipalité.

C'est l'occasion de rappeler que la législation fédérale en vigueur ne détaille pas à ce point les procédures en cas d'abattage ou d'élagage. De ce fait, il y a lieu de constater que la loi vaudoise va en l'état plus loin que la législation fédérale.

En attendant le traitement de la motion susmentionnée, la présente résolution a pour but de demander au Conseil d'Etat de revenir à une application moins stricte afin de supprimer la surcharge des administrations communales.

Conclusion :Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Aliette Rey-Marion (UDC)
3. Andreas Wüthrich (IND)
4. Anne-Lise Rime (PLR)
5. Aurélien Clerc (PLR)
6. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
7. Charles Monod (PLR)
8. Didier Lohri (VER)
9. Elodie Golaz Grilli (PLR)
10. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
11. Florence Gross (PLR)
12. Gérard Mojon (PLR)
13. Grégory Bovay (PLR)
14. Grégory Devaud (PLR)
15. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
16. Jean-Daniel Carrard (PLR)
17. Jean-Franco Paillard (PLR)
18. Jean-François Cachin (PLR)
19. Jean-François Thuillard (UDC)
20. Jean-Luc Bezençon (PLR)
21. Jean-Marc Udriot (PLR)
22. Jerome De Benedictis (V'L)
23. Josephine Byrne Garelli (PLR)
24. Laurence Bassin (PLR)
25. Laurence Creteigny (PLR)
26. Loïc Bardet (PLR)
27. Marc-Olivier Buffat (PLR)
28. Maurice Neyroud (PLR)
29. Michael Wyssa (PLR)
30. Monique Hofstetter (PLR)
31. Nicolas Bolay (UDC)
32. Nicole Rapin (PLR)
33. Olivier Petermann (PLR)
34. Oscar Cherbuin (V'L)
35. Patrick Simonin (PLR)
36. Philippe Germain (PLR)
37. Philippe Miauton (PLR)
38. Pierre-Alain Favrod (UDC)
39. Pierre-André Romanens (PLR)
40. Romain Belotti (UDC)
41. Sergei Aschwanden (PLR)
42. Stéphane Jordan (UDC)
43. Sylvain Freymond (UDC)
44. Thierry Schneiter (PLR)